

Rapport

*annuel 2<sup>e</sup>*

1999

2000



Conseil  
québécois  
du  
**LOISIR**



*Le Conseil québécois du loisir  
remercie le Gouvernement du Québec  
pour la reconnaissance et le soutien financier  
qui lui a été accordé successivement par l'entremise  
du  
ministère de l'Éducation du Québec et du Secrétariat  
au loisir et au sport  
pour la réalisation de sa mission et de ses activités.  
Il remercie également ses autres partenaires  
gouvernementaux  
qui ont soutenu certaines de ses activités  
dont le ministère de la Culture et des  
Communications,  
Tourisme Québec, le ministère des Relations  
internationales et  
le ministère de l'Industrie et du Commerce.*

*Ce faisant, ils soutiennent le développement et  
l'accessibilité  
à un loisir de qualité et appuient l'engagement  
de milliers de bénévoles qui œuvrent  
au sein des organismes de loisir  
au bénéfice de la qualité de vie  
des Québécois et des Québécoises de toutes les  
régions.*

Montréal, le 29 septembre 2000

**Mesdames et Messieurs,  
délégués des membres,**

Il me fait plaisir de porter à votre attention, au nom des administrateurs de la corporation, ce deuxième rapport annuel couvrant les activités réalisées durant l'année 1999-2000. Il s'agit du bilan de la seconde année d'existence de la corporation.

Je vous avouerai bien humblement éprouvé une grande fierté au moment de ce dépôt. Il témoigne non seulement du dynamisme du Conseil mais également de notre milieu. Deux ans à peine après sa création, notre corporation a réalisé un premier événement majeur en loisir et a établi des ponts avec de nombreux partenaires. Elle a su repositionner le loisir et le milieu fédéré en de nombreux lieux stratégiques et ouvrir de belles perspectives de développement. Je vous invite à prendre connaissance de ce rapport comme celui d'une étape significative et prometteuse pour nous tous.

Je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur disponibilité et leur engagement constant. Je remercie aussi les membres de notre personnel pour leur dévouement indéfectible en faveur de la corporation et de ses membres ainsi que nos partenaires pour leur ouverture à une collaboration toujours plus étroite et soutenue. Il en va de même pour nos membres qui répondent à nos appels de solidarité en de multiples occasions. Ils témoignent par ces gestes de l'importance et la justesse de nos actions et nous encouragent à poursuivre notre travail.

Le Président,

Michel Beauregard

Montréal, le 29 septembre 2000

**Mesdames,  
Messieurs,**

La présentation de ce rapport annuel des activités du Conseil québécois du loisir est concordante avec le Plan d'orientation 1998-2001. Afin de faciliter la mise en relation des objectifs de ce dernier avec les activités réalisées, nous avons à nouveau traité le corps de ce rapport sous la forme de tableaux.

Ce rapport annuel relate les activités les plus déterminantes. Elles illustrent l'effervescence qui caractérise le Conseil depuis sa mise en place, il y a un peu plus de deux ans.

Je remercie tout spécialement les administrateurs de la corporation qui acceptent de consacrer leur temps libre aux intérêts du milieu fédéré. Leurs expériences, leurs compétences et leur appui sont d'un grand support.

Je tiens également à remercier nos collègues des organismes qui donnent du temps aux enjeux et projets collectifs et témoignent des préoccupations et intérêts des membres. Ils balisent ainsi nos activités quotidiennes. Il en va de même pour nos partenaires gouvernementaux qui, par leur soutien et leurs conseils, sont d'indispensables collaborateurs.

Je souligne finalement le dévouement et la compétence du personnel du Conseil qui, par un véritable engagement en faveur du milieu du loisir, rendent possible un bilan d'activités aussi important.

Le Directeur général,

Daniel Caron

# TABLE DES MATIÈRES

	<i>PAGE</i>
<b>Le Conseil québécois du loisir.....</b>	<b>6</b>
<b>Message du président.....</b>	<b>8</b>
<b>L'Année 1999-2000 : Quelques faits saillants.....</b>	<b>11</b>
<b>Plan d'action 1999-2000 - Bilan de l'an 2.....</b>	<b>13</b>
<b>Les administrateurs et le personnel.....</b>	<b>34</b>
<b>Les membres.....</b>	<b>35</b>
<b>Les collaborations et partenariats.....</b>	<b>36</b>

# LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

## **MISSION**

Le Conseil québécois du loisir a pour mission de promouvoir les bienfaits, le bénévolat et l'organisation associative du loisir ainsi que d'œuvrer au développement et à l'accessibilité à un loisir de qualité. Il concerte et représente les organismes nationaux de loisir.

## **ORIGINE**

Le Conseil québécois du loisir a été constitué en corporation autonome en 1998 après avoir agi comme instance du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. Il y assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que le volet loisir de la mission de cette corporation. Il en fut ainsi de 1980 à 1998. Le Conseil québécois du loisir fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), Commission des présidents (1988), puis Conseil national du loisir associatif (1991). Le Regroupement Loisir Québec trouve par ailleurs ses origines historiques dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme.

## **FONDEMENTS**

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que :

### **❖ LE LOISIR :**

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec.
- Est un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987.
- Est essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

### **❖ LE BÉNÉVOLE :**

- Joue un rôle indispensable dans le développement du loisir et l'évolution de la société.
- Constitue un exemple de prise en charge de responsabilités communautaires et mérite d'être appuyé par tous les moyens.
- Aspire légitimement à la reconnaissance, à la formation, à l'appartenance et à la participation à la prise de décision.

## ❖ LE RÉSEAU :

- Maximise l'offre de services en loisir et respecte les appartenances territoriales (locale, régionale, provinciale).
- Favorise l'expression du potentiel et des énergies des bénévoles, du personnel, des membres et assure la transmission des connaissances.
- Permet l'existence de communautés d'intérêt et assure le maintien d'une vision commune et de standards nationaux.

## RECONNAISSANCE

Outre la légitimité démocratique que lui accorde son membership et son statut d'organisme sans but lucratif, le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, adopté en 1997 affirme que «...le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impact économique dans le domaine du loisir». Cette reconnaissance s'est traduite dans des mandats dont les principaux sont à l'effet de :

- Affirmer la présence québécoise auprès des intervenants nationaux et internationaux du loisir.
- Développer les secteurs du loisir.
- Développer des programmes de formation à l'intention du personnel et des bénévoles des organismes de loisir et de sport.
- Promouvoir le loisir, ses valeurs et ses bienfaits.
- Réaliser des recherches sur le loisir, le bénévolat et le milieu associatif du loisir.
- Soutenir l'engagement des organismes dans les dossiers collectifs, nationaux et interministériels (économie sociale, tourisme, etc.).



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

### **UNE OUVERTURE SUR L'AVENIR !**

Mesdames,  
Messieurs,  
Chers(es) amis(es) et collègues du loisir,

L'année 1999-2000 fut franchement captivante et encourageante. Après une décennie de coupures et d'un statu quo insoutenable s'est amorcé un repositionnement fort prometteur du loisir et une reconnaissance accrue de la contribution du réseau fédéré dans l'agenda public et politique du Québec. Celui-ci s'est d'ailleurs récemment traduit par les premiers réinvestissements étatiques significatifs depuis des années dans des programmes destinés à nos milieux. Le fruit d'années d'efforts et surtout de persévérance tant de vos représentants que de plusieurs de nos membres.

L'année fut aussi emballante par plusieurs réalisations qui ont marqué son déroulement. Le Forum québécois du loisir et ses 600 participants fut un succès remarquable. Un moment fort du loisir des dernières années à l'occasion duquel notre milieu a su rallier les forces vives du loisir. Nos démarches soutenues dans le cas du Sommet du Québec et de la jeunesse auront pour leur part conduit à l'inclusion du loisir dans la future politique de la jeunesse ce qui devrait aussi permettre des avancées significatives. C'est également le cas de la politique de l'action communautaire autonome qui devrait bonifier la nature de nos rapports de partenariat avec l'État québécois.

La concertation de nos membres entre eux et avec d'autres intervenants gouvernementaux dont Tourisme Québec, aura pour sa part permis l'élaboration d'un projet qui devrait se traduire par des investissements importants. Il en va de même pour le développement de l'économie sociale où des développements attendus pourraient se traduire en investissements significatifs aux profits de nos membres et de leurs réseaux. Nous sommes également très impliqués dans une importante recherche sur le bénévolat avec l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Association québécoise du loisir municipal qui ne peut qu'être bénéfique pour l'ensemble de notre milieu.

Nos efforts devront bien sûr se poursuivre, les nôtres comme les vôtres. Le soutien financier et les programmes dispensés par nos répondants gouvernementaux chargés du financement de nos organismes soit le Secrétariat au loisir et au sport et le ministère de la Culture et des Communications, devront être encore améliorés. La place du loisir au sein de cette dernière instance devra être encore mieux définie. Mais les choses progressent et si collectivement nous maintenons le cap, elles continueront dans cette voie positive. Je m'en voudrais d'ailleurs de ne point relever les excellentes relations que nous avons développé avec nos répondants politiques que sont monsieur Gilles Baril, ministre responsable du loisir, du sport et du plein air, madame Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications et monsieur Maxime Arsénault, ministre délégué au Tourisme.

Vous me permettrez de retenir ce thème de l'action commune qui me semble la clé de voûte de notre avenir collectif pour partager quelques réflexions personnelles.

### *Agir ensemble*

Je vous l'ai dit d'entrer de jeu, je crois sincèrement que nous avons franchi cette année un cap déterminant. Je vous dirais tout aussi sincèrement que nous avons atteint ce point grâce à une solidarité qui doit encore être raffermie et cultivée. Si nous y parvenons, nous serons la démonstration de la volonté d'agir ensemble que nous prêchons au sein même de nos organisations. Nous pourrions aller encore plus loin et profiter plus et mieux des opportunités que nous offrirons une situation économique et des finances publiques améliorées, une reconnaissance croissante du bénévolat et de l'apport à la société civile, le développement de l'économie sociale et de l'action communautaire tout comme les défis relatifs à la santé, à la jeunesse ou à l'éducation pour ne nommer que ceux-là. Je vous invite tous et chacun, au sein de vos organismes, à créer et à maintenir un espace d'échanges, d'information et de sensibilisation aux enjeux collectifs; à construire un discours rassembleur de nos diverses composantes.

### *Agir avec les partenaires gouvernementaux*

Je l'avais écrit, il y a quatre ans. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, le partenariat avec l'État doit être mieux défini, mieux compris de part et d'autre. S'engager dans le partenariat, ce n'est pas uniquement une relation financière. C'est s'ouvrir sur une véritable culture de la coopération. C'est respecter l'autonomie de chacun et reconnaître l'intérêt mutuel comme les limites des uns et des autres. C'est aussi s'adapter à la nature évolutive des relations dans le temps et savoir traiter d'égal à égal avec le ou les partenaires. Autant de choses simples à dire mais difficiles à réaliser. Y parvenir constituerait une bonification importante de la nature même de nos relations avec l'État et ses représentants.

### *Agir aussi avec les autres partenaires*

Il serait inopportun voir dommageable pour notre avenir collectif de ne pas consacrer plus d'énergie et de ressources à tisser des liens, à établir des partenariats avec les divers intervenants du loisir. Nous sommes à une époque d'alliances stratégiques, de réseautage, de mise en commun de ressources. Plus que jamais, la concertation me semble de mise entre nos organismes, nos secteurs mais aussi avec les milieux municipaux, régionaux, institutionnels et privés. Il m'apparaît urgent de partager nos convictions communes dans le respect des différences et des compétences des uns et des autres. Ce n'est qu'à ce prix que l'importance de la contribution du loisir à la qualité de vie au Québec et par conséquent de la nôtre, sera reconnu. Concentrons-nous sur ce qui nous unit. Nous avons ensemble, par notre statut national, la possibilité de jouer un rôle de rassembleur. C'est à nous de le jouer.

### *Agir en loisir*

Au-delà de nos disciplines, de nos clientèles, de nos secteurs, ce qui nous réunit, c'est le loisir. C'est d'ailleurs notre engagement dans ce champ social qui nous a valu au cours des dernières décennies un financement étatique essentiel au développement de nos organisations et de nos activités. C'est notre volonté collective de développer un temps libre constructif et accessible, de partager avec d'autres nos passions qui a permis de créer un immense réseau d'organismes, de bénévoles et de travailleurs et travailleuses dans ce domaine. Le réseau fédéré du loisir, c'est une immense mosaïque de contributions remarquables, fussent-elles modestes ou grandes. Au moment où le milieu municipal se dote d'une politique du loisir au niveau des communautés locales. Au moment où le discours de la qualité de vie reprend place dans les préoccupations des sociétés. Je crois sincèrement que nous devons ensemble reprendre le discours du loisir trop souvent négligé dans le flot de nos spécificités disciplinaires ou sectorielles.

Je vais terminer mon propos en vous remerciant tous et chacun de croire comme moi au loisir, à son importance et à la force de la solidarité associative. Je crois sincèrement que nous progressons vers un environnement plus favorable pour nous tous. D'ailleurs, si j'avais à vous dire en une phrase ce que le Conseil fait de mieux pour ses membres et pour le loisir, je vous dirais qu'il crée des opportunités de développement pour tous et chacun.

Michel Beauregard

*Montréal, le 29 septembre 2000*

## L'ANNÉE 1999-2000 : QUELQUES FAITS SAILLANTS

### **PROMOUVOIR LE LOISIR, LE BÉNÉVOLAT ET SON ORGANISATION ASSOCIATIVE**

- Réalisation du 1<sup>er</sup> Forum québécois du loisir dont le thème le loisir : l'autre richesse. Près de 600 participants. Monsieur Claude Charron à la présidence d'honneur et monsieur Joffre Dumazedier comme conférencier invité. Soutien et présences ministérielles de l'Éducation et de la Culture et des Communications.
- Réalisation avec trente organismes membres et les Productions Scome de messages d'intérêt public dans le cadre d'une campagne télévisuelle intitulée «Mon loisir : plus qu'un passe-temps».
- Mise en ligne d'un premier site Internet présentant le Conseil et deux activités importantes soient : le 1<sup>er</sup> Forum québécois du loisir et le Prix Molson de journalisme en loisir.
- Réalisation de relations de presse à l'occasion de divers événements.

### **DÉVELOPPER LES SECTEURS DU LOISIR**

#### ***Culturel***

- Participation active aux réflexions relatives à la démocratisation de la culture et à la démocratie culturelle initiée par le ministère de la Culture et des Communications.
- Production d'une plaquette intitulée «Le loisir d'agir ensemble en culture».
- Participation aux travaux de la Table culture et communication du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIQ).

#### ***Plein air***

- Poursuite des travaux relatifs à la formation, à l'accréditation en plein air et tourisme d'aventure, en collaboration avec plusieurs partenaires.
- Collaboration avec le secteur tourisme dans de nombreux dossiers de développement dont celui des sentiers récréotouristiques.

#### ***Scientifique***

- Collaboration avec l'organisme Science pour tous.
- Réédition de la plaquette «Le loisir d'agir ensemble en culture scientifique».
- Suivi de la mise en place d'un ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie et de la future Politique scientifique du Québec.

#### ***Socio-éducatif***

- Participation aux travaux du Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome.
- Suivi du développement de la Politique de l'action communautaire autonome.

#### ***Tourisme***

- Collaboration étroite et soutenue avec les partenaires internationaux que sont l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air, le Bureau international du tourisme social et le Bureau international du tourisme social-Amériques entre autres dans le dossier de l'accessibilité aux services et équipements des personnes à capacité physique restreinte.

- Relance du projet de chèque-vacances au Québec.
- Élaboration et dépôt du projet des sentiers récréotouristiques au Sommet du Québec et de la jeunesse en collaboration avec Tourisme Québec.
- Renforcement du partenariat avec Tourisme Québec avec participation à de nombreux groupes de travail.

### **ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION**

- Négociation d'un partenariat avec la ville de Montréal et diffusion du programme de formation SOSBL.

### **COLLABORER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX**

#### **Participation :**

- au Sommet du Québec et de la jeunesse.
- dans les réflexions relatives à l'action communautaire autonome.
- dans les travaux et organismes relatifs à l'économie sociale.
- aux travaux relatifs à la sécurité dans les activités récréatives et sportives.
- au Forum des partenaires de la francophonie.
- à l'élaboration d'un projet de recherche Association québécoise du loisir municipal – Université du Québec à Trois-Rivières – Conseil québécois du loisir.

### **REPRÉSENTATION DES MEMBRES**

- Présence soutenue dans toutes les tribunes gouvernementales permettant une mise en valeur de l'apport du loisir, des organismes et des bénévoles.
- Démarches de projets sectoriels et intersectoriels visant le financement.
- Ouverture à l'accroissement des investissements du Secrétariat au loisir et au sport dans le domaine du loisir.
- Ouverture à l'accroissement du financement destiné au loisir culturel et au loisir scientifique par le ministère de la Culture et des Communications.

### **REPRÉSENTATION NATIONALE ET INTERNATIONALE**

- Réalisation de missions Québec/France et France/Québec.
- Adhésion à la World Leisure Association.

### **GESTION DE L'ORGANISATION**

- Finalisation du transfert d'actifs RLQ-CQL.
- Projets d'ententes de partenariat avec la ville de Montréal, l'Association québécoise du loisir municipal, le Bureau international de tourisme social – Section Amériques.
- Développement d'une politique de travail.
- Mise en place des éléments de gestion corporative (code d'éthique, etc.).
- Adoption du logo corporatif et production de matériel corporatif.

LES ADMINISTRATEURS  
ET LE PERSONNEL  
1999-2000

**PRÉSIDENCE**

Monsieur Michel Beauregard

***VICE-PRÉSIDENCE / CULTUREL***

Monsieur Richard Bérubé

***VICE-PRÉSIDENCE / PLEIN AIR***

Monsieur Jacques Kirouac / Monsieur Pierre Trudel

***VICE-PRÉSIDENCE / SCIENTIFIQUE***

Madame Andrée Gignac

***VICE-PRÉSIDENCE / SOCIO-ÉDUCATIF***

Monsieur André Roussel

***VICE-PRÉSIDENCE / TOURISME***

Monsieur Claude Coudé / Monsieur Pierre-Paul Leduc

***SECRÉTAIRE***

Monsieur Robert Bergeron

***TRÉSORIER***

Monsieur Claude St-Amand

***ADMINISTRATEURS***

Monsieur John Atkins

Monsieur Pierre-Daniel Gagnon

Monsieur Luc Le Blanc / Madame Annick Chouinard

**LE PERSONNEL**

***DIRECTEUR GÉNÉRAL***

*Monsieur Daniel Caron*

***COORDONNATRICE AU DÉVELOPPEMENT***

*Madame Sonia Vaillancourt*

***SECRÉTAIRE***

*Madame Johanne Buri*

## LES MEMBRES \* 1999-2000

Alliance des chorales du Québec  
Association des camps du Québec  
Association des cinémas parallèles du Québec  
Association des jeunes ruraux du Québec  
Association québécoise de loisir pour personnes handicapées  
Association québécoise de promotion du tourisme socio-culturel  
Association québécoise des groupes d'ornithologues  
Association québécoise des loisirs folkloriques  
Association québécoise du théâtre amateur  
Cercles des jeunes naturalistes  
Chantiers jeunesse  
Conseil de développement du loisir scientifique  
Créations Etc.  
ENvironnement JEUnesse  
Fédération de l'Âge d'Or du Québec  
Fédération des agriculteurs du Québec  
Fédération des associations musicales du Québec  
Fédération des astronomes amateurs du Québec  
Fédération des familles-souches québécoises inc.  
Fédération des harmonies du Québec  
Fédération des loisirs-danse du Québec  
Fédération des sociétés d'histoire du Québec  
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec  
Fédération québécoise de camping et de caravaning  
Fédération québécoise du canot et du kayak  
Fédération québécoise de la marche  
Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade  
Fédération québécoise de philatélie  
Fédération québécoise des activités subaquatiques  
Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs  
Fédération québécoise des échecs  
Fédération québécoise des jeux récréatifs  
Jeunesse ouvrière chrétienne nationale  
Kéroul (Tourisme pour personnes à capacité physique restreinte)  
Les Clubs 4-H du Québec  
Les Scouts du Québec  
Loisir littéraire du Québec  
Mouvement québécois des camps familiaux  
Québec à cheval  
Radio amateur du Québec  
Secondaire en spectacle  
Société des fêtes et festivals du Québec  
Société québécoise de spéléologie  
Tourisme jeunesse  
Vélo Québec

\* Les **45 membres** du Conseil sont le palier national d'un réseau associatif comprenant plus de 130 organismes régionaux, 7 000 groupes locaux, 1 025 000 membres individuels et utilisateurs réguliers et plus de 135 000 bénévoles.

## LES COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Le **CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR**

est membre, siège ou collabore étroitement avec les organisations et instances suivantes :

*Association canadienne des loisirs/parcs*  
*Association québécoise du loisir municipal*  
*Bureau international du tourisme social*  
*Bureau international du tourisme social – section des Amériques*  
*Chantier de l'économie sociale*  
*Conseil de la philanthropie*  
*Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome*  
*Fédération des centres d'action bénévole du Québec*  
*Forum permanent de l'industrie touristique*  
*Ministère de l'Éducation*  
*Ministère de la Culture et des Communications*  
*Ministère de l'Industrie et du Commerce*  
*Ministère des Relations internationales*  
*Molson (Québec)*  
*Regroupement des organisations nationales bénévoles*  
*Regroupement Loisir Québec*  
*Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes*  
*Secrétariat au loisir et au sport*  
*Science pour tous*  
*Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport*  
*Table de concertation de l'industrie touristique*  
*Tourisme Québec*  
*Unités régionales de loisir et de sport*  
*Université du Québec à Trois-Rivières*  
*Union nationale des associations de tourisme et de plein air (France)*  
*Ville de Montréal*  
*World Leisure and Recreation Association*

Pour renseignement :

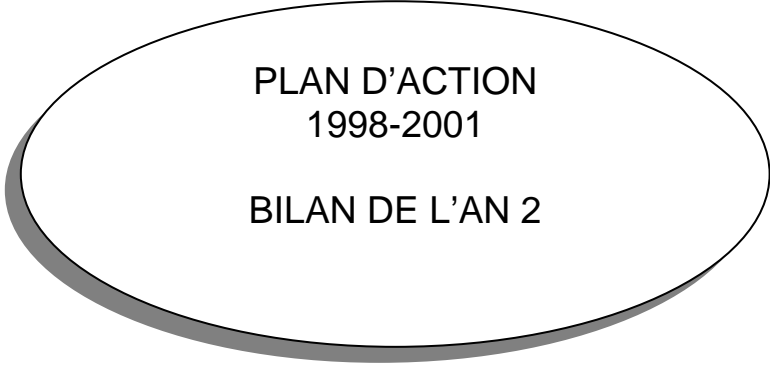
**CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR**

4545, av. Pierre-De Coubertin  
C. P. 1000, succursale M  
Montréal (Québec)  
H1V 3R2  
Téléphone : (514) 252-3132  
Télécopieur : (514) 252-3024  
Courriel : [infocql@loisirquebec.qc.ca](mailto:infocql@loisirquebec.qc.ca)  
Site Internet : [loisirquebec.qc.ca/cql](http://loisirquebec.qc.ca/cql)

Conception et rédaction :  
Conseil québécois du loisir

*Dans ce document, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Il inclut le genre féminin de façon non discriminatoire chaque fois qu'il désigne des personnes.*





PLAN D'ACTION  
1998-2001

BILAN DE L'AN 2

## 12.1 ORIENTATION : PROMOUVOIR LE LOISIR, LE BÉNÉVOLAT ET SON ORGANISATION ASSOCIATIVE

### 12.1.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion de bienfaits du loisir pour les personnes, la société, l'économie et l'environnement

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Inciter les citoyens à pratiquer des loisirs de qualité et sécuritaire en s'appuyant sur le renforcement de la perception positive du loisir dans les médias, auprès du public, des décideurs et des partenaires.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer la place du loisir dans les médias.</li>   <li>▪ Rappeler l'importance sociale et économique du loisir sur diverses tribunes publiques.</li>   <li>▪ Contribuer à la réalisation d'activités des partenaires visant la promotion du loisir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Reprendre et développer le Prix Molson de journalisme en loisir.</li>   <li>▪ Participer à différents forums et événements permettant d'affirmer la contribution du loisir à la qualité de vie.</li>   <li>▪ Collaborer à la promotion du loisir dans le cadre de campagnes et d'événements réalisés par des partenaires, dont les organismes intervenants en santé, tels Kino-Québec et Villes et villages en santé.</li>   <li>▪ Concevoir et réaliser un plan de promotion du loisir et de ses bienfaits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réussite de la relance – participation accrue de journalistes. Maintien de la participation du commanditaire principal Molson.</li> <li>▪ Association du ministère de la Culture et des Communications au Prix.</li> <li>▪ Promotion du Prix sur Internet.</li> <li>▪ Préparation de la 16<sup>ième</sup> édition.</li>   <li>▪ Réalisation d'un projet d'une série de messages d'intérêt public (30 organismes / 33 messages / plus de 80 000 \$ de temps d'antenne).</li>   <li>▪ Transmission d'information à des journalistes.</li> <li>▪ Réalisation du 1<sup>er</sup> Forum québécois du loisir. Accueil de 600 participants dans le cadre des 20 ans du Livre blanc sur le loisir. Monsieur Claude Charron, président d'honneur.</li> <li>▪ Ébauche d'un projet d'événement réunissant tous les partenaires du loisir.</li>   <li>▪ Forum canadien sur le bénévolat.</li> <li>▪ Colloque de l'AQLM (AQDLM/RQLM).</li> <li>▪ Forum des partenaires de la francophonie.</li>   <li>▪ Prévu en 2000-2001.</li> </ul>

### 12.1.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion du bénévolat en loisir

**Objectif général :** Valoriser et soutenir l'engagement des bénévoles en loisir.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribuer aux activités relatives à la promotion du bénévolat en loisir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collaborer étroitement à la réalisation du Prix du bénévolat Dollard-Morin et, s'il y a lieu, assumer des responsabilités dans sa réalisation.</li>   <li>▪ Souligner l'apport des bénévoles en loisir lors de la Semaine du Bénévolat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Représentation à la remise du Prix Dollard Morin.</li> <li>▪ Diffusion de la documentation pertinente.</li> <li>▪ Sélection de la candidature nationale (M. Camille Trudel).</li> <li>▪ Promotion du Prix Hommage – bénévolat Québec.</li>   <li>▪ Participation et promotion au Forum canadien du bénévolat.</li> <li>▪ Suivi des travaux des organisations nationales volontaires.</li> <li>▪ Incitation aux membres de souligner la Semaine du bénévolat.</li> <li>▪ Participation à l'organisation d'une journée de réflexion sur le bénévolat.</li> <li>▪ Texte dans l'édition 2000 du cahier promotionnel de la Semaine de l'action bénévole.</li> </ul>

### 12.1.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion du loisir fédéré

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Valoriser les réalisations du milieu fédéré du loisir et son apport au mieux-être de la collectivité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire connaître les « <i>performances</i> » sociales et économiques des membres du réseau fédéré.</li>   <li>▪ Favoriser l'adhésion aux organismes membres du réseau fédéré et l'utilisation de leurs services respectifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tenir à jour les données constituant le portrait du réseau.</li>   <li>▪ Diffuser les données recueillies auprès de divers intervenants, des partenaires et du public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation fréquente des données sur le réseau dans diverses publications.</li> <li>▪ Mise à jour de données sectorielles.</li>   <li>▪ Diffusion de nombreux communiqués de presse et échanges avec des journalistes entre autres dans le cadre du Forum québécois du loisir, des démarches relatives à la culture, de l'économie sociale, etc.</li> </ul>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir l'intérêt de l'appartenance au réseau fédéré à travers toutes les interventions et publications du Conseil – <i>Le loisir d'agir ensemble</i>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Publication d'un article dans le magazine de l'École nationale d'administration publique.</li> <li>▪ Rencontres et transmission d'informations auprès d'intervenants civils et politiques.</li> <li>▪ Participation au développement du projet Échec et mat à la violence (CEQ) en collaboration avec les membres.</li> <li>▪ Participation (avec stand) au Forum des partenaires de la francophonie.</li> <li>▪ Utilisation fréquente du slogan dans des publications, articles, etc.</li> <li>▪ Présentation des données valorisant les membres (publications, événements, rencontres, etc.).</li> </ul>

#### 12.1.4 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La présence auprès des partenaires du loisir

**OBJECTIF GÉNÉRAL** : Assurer la représentation des membres auprès des organismes regroupant des intervenants en loisir aux paliers local, régional, provincial, national et international.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les relations avec les principaux partenaires du loisir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participer aux travaux de la Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport.</li> <li>▪ Être un membre actif du Regroupement Loisir Québec et favoriser l'utilisation de ses services.</li> <li>▪ Maintenir des contacts assidus avec les autorités du Secrétariat au loisir et au sport.</li> <li>▪ Maintenir des contacts assidus avec les autorités du ministère de la Culture et des Communications.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence aux rencontres de la Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport.</li> <li>▪ Participation aux activités du Regroupement et utilisation optimale de ses services.</li> <li>▪ Maintien de contacts fréquents et étroits avec les autorités ministérielles et administratives du MEQ puis du SLS (téléphoniques, correspondances, rencontres).</li> <li>▪ Maintien de contacts fréquents et étroits avec les autorités ministérielles et administratives du MCC.</li> </ul>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collaborer à l'élaboration et à la révision des politiques et des programmes concernant le loisir et les organismes nationaux de loisir en particulier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer le partenariat avec les unités régionales de loisir et de sport.</li> <li>▪ Développer les relations avec les autres partenaires et intervenants en loisir dont le Regroupement québécois du loisir municipal et l'Association des directeurs municipaux de loisir.</li> <li>▪ Être membre de l'Association canadienne des loisirs/parcs et développer nos collaborations avec cet organisme.</li> <li>▪ Agir comme représentant des organismes nationaux de loisir de plein air, socio-éducatif et touristique, dans le cadre de la révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir auprès du Secrétariat au loisir et au sport.</li> <li>▪ Agir comme représentant des organismes nationaux de loisir dans le cadre de la révision du Programme de soutien des organismes de loisir culturel et de loisir scientifique auprès du ministère de la Culture et des Communications.</li> <li>▪ Participer aux travaux d'élaboration ou de révision de d'autres programmes et politiques affectant le loisir et les membres du Conseil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Échanges/rencontres avec des URLS dont celle de l'Outaouais concernant le colloque sur les alliances stratégiques 2001.</li> <li>▪ Rencontre avec la vice-présidence de l'AQLM.</li> <li>▪ Participation au colloque annuelle de l'AQLM (Beauce).</li> <li>▪ Maintien du membership à l'Association canadienne des loisirs/parcs.</li> <li>▪ Adhésion à la World Leisure Association.</li> <li>▪ Accueil d'étudiants collégial et universitaire et séances d'information sur le réseau fédéré.</li> <li>▪ Discussions prévues en 2000-2001.</li> <li>▪ Démarches fructueuses visant l'augmentation du financement.</li> <li>▪ Aucune discussion/négociation formelle sur le renouvellement du programme.</li> <li>▪ Nombreuses démarches visant l'accroissement du financement.</li> <li>▪ Aucun développement spécifique.</li> <li>▪ Démarches et suivi relativement aux projets de politiques gouvernementales concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la jeunesse</li> <li>- l'action communautaire</li> <li>- la science, etc.</li> </ul> </li> </ul>

**Remarque :** Les secteurs correspondant au sein du Conseil québécois du loisir, à des champs d'intérêt de développement pour les organismes. Les membres choisissent d'œuvrer de façon plus particulière autour de l'une ou l'autre de ces thématiques, tout en conservant la possibilité de participer à des travaux de plus d'un secteur. Les organismes identifiés à ce secteur définissent annuellement des priorités d'action. Ils s'associent très étroitement à la réalisation des actions et des priorités.

### 12.2.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir culturel

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Contribuer à l'affirmation de l'identité culturelle québécoise et à l'accessibilité des activités culturelles par le biais des pratiques de loisir culturel.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer et réaliser des outils et des activités de positionnement du loisir culturel et des organismes de ce secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir culturel et de leurs réseaux.</li> <li>▪ Favoriser l'établissement de partenariats et la réalisation de projets des membres avec le ministère de la Culture et des Communications, ses différentes constituantes (ex. : Directions régionales) et partenaires (ex. : Conseils régionaux de la culture).</li> <li>▪ Réaliser des actions de sensibilisation du personnel et des décideurs du ministère de la Culture et des Communications.</li> <li>▪ Concevoir des éléments visuels de promotion du concept de réseau du loisir culturel.</li> <li>▪ Développer des actions permettant une meilleure complicité entre les milieux professionnels et amateurs en culturel.</li> <li>▪ Réaliser, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, une recherche sur l'impact de la pratique d'activités de loisir culturel sur la consommation culturelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Production et diffusion du document «Le loisir d'agir ensemble en culture».</li> <li>▪ Discussions envisagées en 2000-2001.</li> <li>▪ Organisation avec le MCC d'une journée d'échanges sur le thème de la démocratisation/démocratie culturelle.</li> <li>▪ Participation à une journée de réflexion organisée par les Journées de la culture.</li> <li>▪ Rencontres et échanges fréquents avec divers représentants du ministre de la Culture et des Communications (Cabinet de la ministre, directions, sous-ministre, etc.).</li> <li>▪ Activité reportée.</li> <li>▪ Discussions sur le sujet à quelques reprises. Aucun développement.</li> <li>▪ Diffusion de documents et d'information relativement à la démocratisation/démocratie culturelle.</li> <li>▪ Discussions sur ce sujet avec le cabinet ministériel. Première recherche déjà réalisée par le MCC. Une autre est envisagée.</li> </ul>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
-----------------------	---------	-------------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir culturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participer à divers forums et activités permettant la promotion de la mise en valeur des activités et des pratiques de loisir culturel.</li> <li>▪ Développer un projet de calendrier d'événements des organismes pour diffusion auprès du grand public.</li> <li>▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de soutien aux organismes de loisir culturel du ministère de la Culture et des Communications.</li> <li>▪ Collaborer à la révision et à l'élaboration de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir culturel.</li> <li>▪ Assurer un suivi de l'évolution de la place du loisir culturel au sein des unités régionales de loisir et de sport.</li> <li>▪ Entreprendre, lorsqu'il y aura lieu, une réflexion avec le ministère de la Culture et des Communications sur l'excellence en loisir culturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence d'un représentant du CQL à la Table culture et communications du Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.</li> <li>▪ Participation à un colloque de l'ACFAS sur la démocratisation de la culture (12-13 mai 1999)</li> <li>▪ Projet reporté.</li> <li>▪ Discussions provisoirement suspendues.</li> <li>▪ Prise de position publique sur le sous-financement du loisir culturel.</li> <li>▪ Démarches nombreuses auprès du cabinet ministériel pour rendre accessibles d'autres programmes aux organismes. À poursuivre en 2000-2001.</li> <li>▪ Aucun développement. Discussions prévisibles en 2000-2001.</li> <li>▪ Aucun développement.</li> </ul>
--	---	---

### 12.2.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir de plein air.

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Contribuer au développement du potentiel du Québec relatif aux activités de plein air, de tourisme d'aventure et d'écotourisme, dans une perspective de préservation du patrimoine naturel, de sécurité des pratiquants et de qualité des expériences récréotouristiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir et contribuer au développement de pratiques sécuritaires et de qualité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir de plein air et de leurs réseaux.</li> <li>▪ Participer aux travaux du Secrétariat au loisir et au sport en matière de sécurité dans les activités récréatives et sportives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet reporté.</li> <li>▪ Participation de quatre (4) représentants des organismes aux rencontres sur ce sujet tenues par le Secrétariat au loisir et au sport.</li> </ul>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les collaboration avec les partenaires et entre les organismes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dresser un portrait des programmes de formation et d'accréditation offerts par les organismes nationaux de loisir et en faire l'analyse comparative.</li> <li>▪ Étudier et implanter, s'il y a lieu, un système d'accréditation collectif de la formation dispensée par les organismes nationaux de loisir.</li> <li>▪ Poursuivre les échanges et développer, s'il y a lieu, des collaborations avec des partenaires tels que l'Association des producteurs de tourisme du Québec (APTAQ), le réseau de l'éducation et d'autres.</li> <li>▪ Assurer un suivi adéquat au dossier de la formation de guides de tourisme d'aventure auprès du Conseil des ressources humaines en tourisme et obtenir la reconnaissance des programmes de formation des organismes nationaux.</li> <li>▪ Participer aux travaux des comités de Tourisme Québec, entre autres, ceux relatifs à l'écotourisme, au tourisme d'aventure et à la formation.</li> <li>▪ Collaborer avec les organismes de loisir touristique du Conseil dans le cadre de divers projets d'intérêt commun.</li> <li>▪ Collaborer avec l'agence Voyages Loisirs dans le développement de produits en tourisme de plein air, en tourisme d'aventure et en écotourisme.</li> <li>▪ Participer à divers forums et événements permettant de promouvoir les activités de plein air et la préservation du patrimoine naturel.</li> <li>▪ Acquérir le matériel adéquat et développer le contenu d'un kiosque de qualité, utilisable lors de la tenue de salons et d'exposition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet déposé au MEQ. En cours. Devant se poursuivre en 2000-2001.</li> <li>▪ Réalisation d'un portrait des programmes de formation/accréditation et analyse sous l'angle de la sécurité – Projet soutenu par le Secrétariat au loisir et au sport.</li> <li>▪ Dépôt d'un projet concernant la formation de guides en plein air et tourisme d'aventures – Retenu pour 2000-2001.</li> <li>▪ Plusieurs échanges avec l'APTAQ et discussions internes afférentes.</li> <li>▪ Poursuite des discussions visant une meilleure collaboration entre les organismes de plein air et le CQRHT, dont le dossier de la formation des guides d'aventure.</li> <li>▪ Représentation du secteur dans divers comités et rencontres.</li> <li>▪ Participation à divers dossiers collectifs, entre autres concernant l'économie sociale et le chèque-vacances.</li> <li>▪ Aucun développement.</li> <li>▪ Participation au congrès de l'Association des professionnels en tourisme d'aventures du Québec (6-7 mai 1999).</li> <li>▪ Acquisition d'un stand par le CQL.</li> </ul>
--	--	--

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES



<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir de plein air.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer un suivi à la délégation de responsabilités gouvernementales en matière de sécurité en plongée sous-marine à une fédération.</li> <li>Poursuivre le dossier de la déresponsabilisation des partenaires propriétaires, en collaboration avec le ministère de la Justice.</li> <li>Collaborer à la révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir du ministère des Affaires municipales.</li> <li>Collaborer à la révision et l'élaboration de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir de plein air.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun développement. Processus d'implantation est maintenant sous la responsabilité de la FQAS.</li> <li>Aucun développement. À relancer en 2000-2001.</li> <li>Aucune activité dans ce dossier. Prévu en 2000-2001.</li> <li>Suivi du dossier de l'économie sociale et collaboration avec le secteur tourisme.</li> </ul>
--	--	---

### 12.2.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir scientifique

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Contribuer au développement de la culture scientifique ainsi qu'à la vulgarisation des sciences et des technologies par des pratiques de loisir scientifique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et réaliser des outils pour des activités de positionnement du loisir scientifique et des organismes œuvrant dans ce secteur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir scientifique et de leurs réseaux.</li> <li>Ouvrer au sein de la corporation Science pour tous et contribuer aux efforts de positionnement de la culture scientifique, en rassurant la reconnaissance du rôle du loisir scientifique.</li> <li>Participer à divers forums et activités permettant la promotion et la mise en valeur des activités et des organismes de loisir scientifique.</li> <li>Réévaluer les exhibits du secteur, les remettre à jour et en prévoir une utilisation accrue.</li> <li>Inventorier les présences et les intérêts des organismes relativement aux salons publics et spécialisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réimpression de la plaquette «Le loisir d'agir ensemble en culture scientifique».</li> <li>Présence au conseil d'administration de Science pour tous.</li> <li>Présence au Forum Science pour tous.</li> <li>Activité reportée.</li> <li>Activité effectuée. Stratégie de présences à développer.</li> </ul>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec les autres organismes nationaux de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation au Colloque 2000 de l'École</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir scientifique.</li> </ul>	<p>loisir à des activités et des projets présentant un intérêt pour le loisir scientifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Stimuler et développer des projets de collaboration entre des organismes du secteur.</li> <li>Participer activement aux travaux de révision du Programme de soutien aux organismes de loisir scientifique du ministère de la Culture et des Communications.</li> <li>Collaborer à la révision et à l'élaboration des autres programmes et des politiques ayant une incidence sur le loisir scientifique dont les orientations en matière de culture scientifique et le programme Étalez votre science.</li> <li>Assurer un suivi à l'évolution de la place du loisir scientifique au sein des unités régionales de loisir et de sport.</li> </ul>	<p>montréalaise.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour de la politique forestière.</li> <li>Suivi de la future politique scientifique du Québec.</li> <li>Diffusion d'information pouvant intéresser les organismes.</li> <li>Rencontres sectorielles.</li> <li>5 à 7 pour souligner le départ de 3 directeurs.</li> <li>Aucun développement. Démarches pour accroissement du financement.</li> <li>Attention particulière accordée à la mise en place d'un ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie et au projet de politique scientifique.</li> <li>Échanges avec les autorités gouvernementales (MEQ/MCC) et les URLS sur la situation.</li> <li>Étroit suivi relativement au transfert du loisir et de la culture scientifique au MRST.</li> </ul>
--	--	--

#### 12.2.4 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir socio-éducatif

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Mettre en valeur le loisir comme outil d'intervention sociale et éducative et les organismes en loisir comme intervenants en action communautaire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et réaliser des outils et des activités de positionnement du loisir socio-éducatif et des organismes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir socio-éducatif et de leurs réseaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>À venir.</li> </ul>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribuer activement aux travaux et aux réflexions en cours concernant l'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi des activités relatives à ce secteur. Présence d'un représentant du CQL au Comité aviseur du</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir socio-éducatif et à l'action communautaire.</li> </ul>	<p>communautaire autonome.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparer un argumentaire présentant le rôle du loisir et des organismes au niveau de l'action communautaire.</li> <li>▪ Poursuivre les démarches visant la connaissance des actions de chacun des organismes de loisir socio-éducatif, dans un but de consolider les liens existants.</li> <li>▪ Réaliser des rencontres et diffuser des positions relatives au loisir socio-éducatif, à l'action des organismes et à l'action communautaire auprès de divers intervenants, dont le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), le Comité aviseur du SACA et le ministère concerné.</li> <li>▪ Soutenir le développement de partenariat et de projets des membres avec différents intervenants sociaux, éducatifs et communautaires.</li> <li>▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir du Secrétariat au loisir et au sport.</li> <li>▪ Assurer le suivi au développement de la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire autonome.</li> <li>▪ Collaborer à la révision de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir socio-éducatif et l'action communautaire.</li> </ul>	<p>SACA. Rencontres sectorielles et intersectorielles sur le sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à diverses enquêtes et études sur l'action communautaire.</li> <li>▪ Élaboration d'un document préliminaire. Transmission aux organismes pour bonification. Consultation gouvernementale prévue en 2000-2001.</li> <li>▪ Échanges d'information lors de rencontres sectorielles, dans le bulletin ou des notes.</li> <li>▪ Rencontres sectorielles et échanges avec les membres et partenaires. Transmission d'information. Contacts ministériels sur le sujet.</li> <li>▪ Transmission d'information au cabinet du ministre de la Solidarité et aux membres.</li> <li>▪ Présence active au Comité aviseur du SACA.</li> <li>▪ Présence au Forum canadien sur le bénévolat.</li> <li>▪ Prévus en 2000-2001.</li> <li>▪ Intervention pour accroître le financement.</li> <li>▪ Participation d'un représentant du Conseil aux travaux du Comité aviseur du SACA.</li> <li>▪ Aucun développement spécifique.</li> </ul>
--	--	--



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir touristique.</li>   <li>▪ Assurer la présence internationale du loisir fédéré en tourisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les collaborations avec les Associations touristiques régionales associées du Québec (ATRAQ) et ses membres.</li> <li>▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir du Secrétariat au loisir et au sport.</li> <li>▪ Collaborer à la révision d'autres programmes et de politiques ayant une incidence sur le loisir touristique.</li> <li>▪ Maintenir l'adhésion du Conseil et des membres agissant en tourisme au Bureau international de tourisme social (BITS)</li> <li>▪ Poursuivre la participation du Conseil au conseil d'administration du BITS</li> <li>▪ Développer les collaborations avec le Bureau international du tourisme social-Amériques.</li>   <li>▪ Concrétiser l'entente entre le Conseil et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (France).</li>   <li>▪ Participer au congrès du Bureau international du tourisme social (Bits) à Lisbonne, en septembre 1998.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inscription au répertoire des ressources en tourisme.</li> <li>▪ Participation aux travaux de la Table nationale de concertation de l'industrie touristique.</li>   <li>▪ Aucun travail amorcé par le ministère de l'Éducation du Québec à ce chapitre.</li>   <li>▪ Prévues en 2000-2001. Démarche réussie d'accroissement du financement.</li>   <li>▪ Membership du Conseil, du secteur et de membres au BITS-Amériques.</li>   <li>▪ M. Louis Jolin, délégué du CQL au conseil d'administration du BITS Amériques.</li>   <li>▪ Préparation d'un projet d'accueil du secrétariat du BITS-Amériques dans les locaux du CQL – offre de services.</li> <li>▪ Relance du projet du chèque-vacances dans le cadre d'un chantier du Sommet du Québec et de la jeunesse.</li> <li>▪ Participation aux rencontres de l'AST et du collège du BITS à Québec, 1 au 8 novembre 1999.</li> <li>▪ Tourisme et économie sociale Réalités et perspectives de développement en collaboration avec le BITS Amériques et TICA.</li>   <li>▪ Signature d'un nouveau Plan d'action CQL/UNAT.</li> <li>▪ Organisation d'une mission du CQL en France dans le cadre du protocole d'entente CQL-UNAT du 12 au 20 juin 1999 (8 délégués québécois).</li> <li>▪ Maintien d'un comité de suivi de l'entente CQL/UNAT.</li>   <li>▪ Réalisé en 1998-1999.</li> </ul>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
-----------------------	---------	-------------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer une présence du loisir touristique dans le cadre d'événements, de forums et d'autres activités relatives au tourisme et à son accessibilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participer aux rencontres économiques franco-québécoises en tourisme organisées par Tourisme Québec.</li> <li>▪ Participer au Colloque <i>Culture et tourisme en ville</i> qui se tiendra à Montréal en octobre 1998.</li> <li>▪ Participer aux travaux du comité d'orientation de la 8<sup>e</sup> Conférence nationale du monde rural (1999) ayant pour thème : <i>Villégiature plein air et tourisme</i>.</li> <li>▪ Promouvoir l'importance d'améliorer l'accessibilité physique et financière aux services et aux équipements pour différentes clientèles dont les personnes à capacité physique restreinte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisées en 1998-1999.</li> <li>▪ Réalisé en 1998-1999.</li> <li>▪ Réalisés en 1998-1999.</li> <li>▪ Obtention d'un soutien financier de 12 845 \$ du ministre des Relations internationales pour un projet d'échanges Québec-France sur les normes d'accessibilité aux infrastructures et services touristiques pour les personnes handicapées.</li> <li>▪ Soutien à l'étude sur les besoins des touristes à capacité physique restreinte réalisée par Kéroul.</li> <li>▪ Réédition du document présentant les organismes et les activités du CQL en loisir touristique.</li> <li>▪ Participation au États généraux du Tourisme social et associatif, Paris, France, 6 et 7 mai 1999.</li> <li>▪ Collaboration et participation à l'assemblée générale de l'Alliance coopérative internationale/TICA Tourisme social et coopératif, Québec, 28-29 août 1999.</li> <li>▪ Participation à la conférence de l'organisation mondiale du tourisme, Lisbonne, Portugal, 16-17 octobre 1999.</li> <li>▪ Participation au Séminaire chèque-vacances, Strasbourg, France, 18 novembre 1999.</li> </ul>
--	---	--

### 12.3 ORIENTATION : ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION EN LOISIR

#### 12.3.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La formation en loisir

**OBJECTIF GÉNÉRAL** : Accroître l'accessibilité à une formation de qualité en loisir partout au Québec

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Implanter un programme québécois de formation des administrateurs et dirigeants d'organismes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informer les organismes de loisir et les personnes-ressources en formation du mandat du Conseil.</li> <li>▪ Inventorier les programmes, les ressources et les besoins en formation en loisir.</li> <li>▪ Récupérer les responsabilités et la documentation de la Corporation Sports-Québec dans le cadre des programmes PROFAB et SKILLS.</li> <li>▪ Réviser les diverses composantes des programmes existants en vue d'établir les normes et exigences d'un programme national.</li> <li>▪ Lancer et opérer un programme national de formation des administrateurs et dirigeants d'organismes de loisir et de sport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisé en 1998-1999. Action de promotion prévue en 2000-2001.</li> <li>▪ Amorcée en 1999-2000.</li> <li>▪ Inventaire des programmes de formation des bénévoles des membres.</li> <li>▪ Collaboration/échanges avec certains URLS sur la formation.</li> <li>▪ Opération complétée dans le cas de Sports-Québec.</li> <li>▪ Réponse aux demandes des intervenants dont des URLS.</li> <li>▪ Négociation d'une entente avec la ville de Montréal de distribution du programme SOSBL.</li> <li>▪ Gestion du programme de formation SOSBL – 200 stagiaires.</li> <li>▪ Processus en cours avec la ville de Montréal.</li> <li>▪ En partenariat avec la ville de Montréal.</li> <li>▪ Prévue pour l'année 2000-2001.</li> <li>▪ Volet «formation de formateurs».</li> <li>▪ Engagement d'une personne pour le suivi du dossier de la formation.</li> </ul>

### 12.3.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : L'information en loisir

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Favoriser une meilleure communication entre les intervenants en loisir et plus particulièrement au sein du réseau fédéré du loisir.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer la circulation de l'information entre les organismes nationaux de loisir.</li>   <li>▪ Accroître la circulation de l'information concernant le Conseil et les dossiers collectifs à l'intérieur du réseau fédéré.</li>   <li>▪ Développer la circulation d'information avec les partenaires du loisir</li>   <li>▪ Diversifier la circulation de l'information auprès du public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diffuser une version améliorée du bulletin d'information incluant l'utilisation du courrier électronique.</li>   <li>▪ Évaluer l'intérêt et organiser des « déjeuners » des responsables des organismes.</li>   <li>▪ Développer, en collaboration avec les membres, un plan de communication permettant l'établissement d'un véritable réseau d'appartenance en loisir.</li>   <li>▪ Utiliser le site Internet du loisir pour favoriser les échanges d'information avec les partenaires du loisir.</li>   <li>▪ Étudier, en collaboration avec les partenaires du loisir, l'intérêt d'organiser un événement favorisant la rencontre et le partage d'expertise de tous les intervenants d'ici l'an 2001.</li>   <li>▪ Développer et opérer un site Internet.</li>   <li>▪ Étudier avec les membres, l'opportunité de développer une présence du loisir fédéré dans le cadre des Jeux de la francophonie qui se tiendra à Hull, en 2001.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diffusion de bulletins d'information et notes dont un numéro du bulletin d'information par courrier électronique.</li>   <li>▪ Planification de trois activités pour réalisation au printemps 1999.</li> <li>▪ Réalisation de déjeuners-rencontres pour les membres avec des intervenants/spécialistes (3).</li> <li>▪ Diffusion aux membres de documents de réflexion sur le loisir, ses impacts, etc.</li>   <li>▪ À réaliser en 2000-2001.</li>   <li>▪ Discussions avec le RLQ sur la nature des sites respectifs. Site à réaliser pour le CQL. Envoi du bulletin aux partenaires.</li> <li>▪ Collaboration au contenu loisir du site du RLQ.</li> <li>▪ Utilisation des courriels pour diffusion d'information aux membres et partenaires.</li>   <li>▪ Démarches amorcées.</li> <li>▪ Réalisation du 1<sup>er</sup> Forum québécois du loisir avec quelques 600 participants.</li> <li>▪ Amorce d'un projet d'une seconde édition du Forum.</li>   <li>▪ Développement d'une première édition d'un site Internet pour le Conseil comprenant un volet d'information générale, des informations et le bilan du Forum québécois du loisir et le Prix Molson de journalisme en loisir – loisirquebec.qc.ca/cql.</li>   <li>▪ Projet abandonné.</li> </ul>



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	COMMENTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Étudier avec les membres et les partenaires l'opportunité de développer le concept des <i>Week-ends du loisir</i>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Discussions amorcées avec certains partenaires.</li> <li>▪ Prise en charge de l'accueil des étudiants des niveaux collégial et universitaire désireux d'être informés sur le milieu fédéré.</li> <li>▪ Production de 30 messages d'intérêt public à l'intention des télédiffuseurs dans le cadre de la campagne <i>Mon loisir, c'est plus qu'un passe-temps</i>.</li> <li>▪ Élaboration d'un concept d'une série télévisée sur le loisir.</li> </ul>

### 12.3.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La qualité de l'organisation

**OBJECTIF GÉNÉRAL** : Assurer une saine gestion de la corporation et le plein exercice des processus démocratiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer un fonctionnement propre à la nouvelle corporation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer les opérations régulières et les processus administratifs requis au fonctionnement adéquat de la corporation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation du plan d'action 1998-2001.</li> <li>▪ Transfert d'actifs et de responsabilités depuis le RLQ – Signature d'une entente.</li> <li>▪ Mise en place des éléments corporatifs de base tels le code d'éthique, les règlements généraux, les politiques et autres.</li> <li>▪ Engagement de 2 contractuels et de 2 stagiaires.</li> <li>▪ Nomination d'une coordonnatrice au développement.</li> <li>▪ Développement d'une politique de travail pour le personnel du Conseil.</li> <li>▪ Réalisation de divers documents de présentation du Conseil.</li> <li>▪ Discussions au Conseil d'administration et avec des membres relativement aux règlements généraux et à l'élargissement du membership de la corporation.</li> </ul>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer la mise en place d'une corporation de regroupement représentative et dynamique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soutenir les travaux et les représentations de la présidence, du conseil d'administration, des porteurs de divers dossiers et des comités de travail.</li> <li>▪ Développer une image corporative mettant en évidence la force du réseau et l'importance du loisir.</li> <li>▪ Préparer un plan de communication comprenant une campagne d'information des membres, du réseau, des partenaires sur le rôle du Conseil.</li> <li>▪ Développer le membership du Conseil québécois du loisir.</li> <li>▪ Soutenir la concertation et coordonner les travaux des organismes dans le cadre des préoccupations de nature sectorielle, intersectorielle et collective.</li> <li>▪ Évaluer l'opportunité d'une assemblée générale annuelle doublée d'un événement rassembleur pour les membres et le milieu du loisir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réalisation d'une vingtaine de rencontres de travail dont celles du conseil d'administration (7).</li> <li>▪ Tenue de l'assemblée générale annuelle et accueil d'un conférencier sur la philanthropie.</li> <li>▪ Diffusion d'un cahier de l'administrateur comprenant : un guide de procédure – les règlements généraux – une politique de remboursement des dépenses – les procès-verbaux des rencontres - les règles de gestion des ressources sectorielles.</li> <li>▪ Adoption du logo corporatif et production de la papeterie.</li> <li>▪ Maintien du leitmotiv <i>Le loisir d'agir ensemble</i>.</li> <li>▪ Travaux entamés. Réalisation de plusieurs activités d'information telles la diffusion du bulletin, de notes, du plan d'orientation, du rapport annuel, tant auprès des membres que des partenaires.</li> <li>▪ Accueil de 2 nouveaux membres.</li> <li>▪ Support des travaux sectoriels et de concertation sur des thèmes intersectoriels en tourisme, en économie sociale et autres.</li> <li>▪ Réalisation du Forum québécois du loisir.</li> <li>▪ Accueil d'un conférencier sur le thème de la philanthropie à l'AGA 1999.</li> </ul>

## 12.4 ORIENTATION : COLLABORER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

### 12.4.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : L'engagement dans des dossiers nationaux ministériels et interministériels.

**OBJECTIF GÉNÉRAL :** Mettre en évidence l'apport du loisir et des organismes dans l'atteinte de certains objectifs gouvernementaux.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer les relations entre le Conseil et les différentes instances gouvernementales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer un suivi de l'application du Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport et en évaluer les conséquences pour le loisir et le milieu fédéré du loisir.</li> <li>▪ Collaborer avec le ministère des Affaires municipales pour la remise à jour des outils promotionnels afférent à la Politique du bénévolat en loisir.</li> <li>▪ Collaborer avec divers ministères et instances gouvernementales tels le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, le ministère des Relations internationales, etc.</li> <li>▪ Suivre l'évolution des diverses instances gouvernementales et évaluer leurs incidences sur le loisir et les organismes tels les conseils régionaux de développement, les comités régionaux d'économie sociale, les centres locaux de développement, les centres locaux d'emploi, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Discussions avec plusieurs intervenants dont ceux du Secrétariat au loisir et au sport sur le déroulement de l'implantation du Cadre.</li> <li>▪ Maintien d'un siège pour le loisir au conseil d'administration du chantier.</li> <li>▪ Participation à une recherche sur l'économie sociale et le loisir.</li> <li>▪ Collaboration étroite du Conseil avec plusieurs ministères dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'Éducation/Secrétariat au loisir et au sport</li> <li>- Ministère de la Culture et des Communications</li> <li>- Tourisme Québec</li> <li>- Ministère des Relations internationales</li> <li>- Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes</li> </ul> </li> <li>▪ Participation active au Sommet du Québec et de la jeunesse au processus préparatoire et de suivi.</li> <li>▪ En préparation du Sommet, intervention dans 2 chantiers.</li> <li>▪ Suivi des transferts de responsabilités au ministère de l'Éducation puis au Secrétariat au loisir et au sport.</li> <li>▪ (voir également les autres activités réalisées).</li> <li>▪ Participation aux travaux du groupe Broadbent sur le secteur bénévole.</li> <li>▪ Information de certains de ces acteurs sur les activités du réseau. Échanges avec les responsables de ces instances dans le cadre de divers forums.</li> </ul>

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informer nos membres sur les divers programmes et opportunités de développement.</li>   <li>▪ Développer nos collaborations avec différents partenaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Informer les organismes sur les divers programmes et politiques gouvernementales offrant des possibilités de développement pour leurs activités telles que la politique jeunesse, l'économie sociale, Secrétariat à l'action communautaire autonome, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes et le fonds de lutte à la pauvreté.</li>   <li>▪ Soutenir les projets des membres en économie sociale (10 projets pilotes)</li>   <li>▪ Participer aux travaux de divers organismes tels que le Chantier de l'économie sociale.</li>   <li>▪ Contribuer avec les instances concernées aux réflexions relatives à l'avenir de la corporation Regroupement Loisir Québec.</li>   <li>▪ Assurer un suivi au dossier du financement alternatif et à celui de l'avenir de la Société de développement du loisir et du sport.</li>   <li>▪ Collaborer avec le Conseil de la philanthropie dans le cadre de ses actions de promotion de l'action philanthropique.</li>   <li>▪ Collaborer avec la Fédération des centres d'action bénévole dans ses interventions de promotion du bénévolat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diffusion d'information par le bulletin, par des documents spécifiques, par des mémos aux organismes concernant des programmes touchant l'emploi, l'économie sociale, les fonds d'investissements et autres.</li>   <li>▪ Réalisation de rencontres avec des organismes intéressés. Mise en contact avec des personnes-ressources.</li>   <li>▪ Participation aux travaux du comité d'orientation du chantier de l'économie sociale.</li> <li>▪ Maintien d'un siège pour le loisir au conseil d'administration du chantier.</li> <li>▪ Participation à une recherche sur l'économie sociale et le loisir.</li>   <li>▪ Suivi des réflexions devant conduire à l'adoption d'un plan stratégique pour le RLQ.</li>   <li>▪ Aucun développement significatif.</li> <li>▪ Interventions concernant l'importance d'un moyen de financement alternatif.</li>   <li>▪ Présence au conseil d'administration. Diffusion d'informations relatives à la philanthropie.</li> <li>▪ Suivi des travaux concernant la transparence et la saine gestion dans le secteur bénévole. Diffusion d'information.</li>   <li>▪ Présence au Forum canadien sur le bénévolat</li> <li>▪ Collaborations ponctuelles sur certains dossiers.</li> </ul>

#### 12.4.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La recherche et l'intégrité des personnes en loisir

**OBJECTIF GÉNÉRAL** : Contribuer aux recherches et travaux visant une meilleure connaissance du domaine du loisir et à assurer l'intégrité des personnes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 2 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acquérir des connaissances sur le loisir et ses diverses dimensions sociales et économiques.</li>   <li>▪ S'associer aux travaux et réflexions relativement à l'intégrité des personnes en loisir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaliser, en collaboration avec des partenaires, des études sur le loisir, le bénévolat et l'organisation associative du loisir.</li>   <li>▪ Participer aux travaux de la Table de recherche en matière de loisir et de sport du Secrétariat au loisir et au sport.</li>   <li>▪ Poursuivre les recherches entreprises dans le domaine des retombées socio-économiques du loisir.</li>   <li>▪ Participer aux travaux de la Direction de la sécurité du ministère des Affaires municipales, relativement aux problématiques liées aux abus sexuels et harcèlement dans le domaine du loisir et du sport.</li>   <li>▪ Participer aux travaux de la Table de concertation en matière de sécurité dans la pratique des activités récréatives et sportives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à diverses études sur le milieu dont celles du Secrétariat à l'action communautaire autonome et celle du Chantier sur l'économie sociale.</li> <li>▪ Participation au Comité aviseur de l'étude sur les loisirs des 50 ans et plus.</li>   <li>▪ Le projet de Table de recherche en matière de loisir et de sport du MEQ ne s'est concrétisé en 1999-2000.</li> <li>▪ Participation aux réflexions sur les pistes de recherche de la Direction du loisir du Secrétariat au loisir et au sport.</li>   <li>▪ Aucune étude réalisée en 1999-2000.</li>   <li>▪ Des rencontres ont eu lieu avec des organismes intéressés par la problématique. La réalisation d'un inventaire des besoins est prévue.</li>   <li>▪ Participation à plusieurs rencontres de cette table et au processus de sélection des projets pour l'année 1999-2000.</li> </ul>